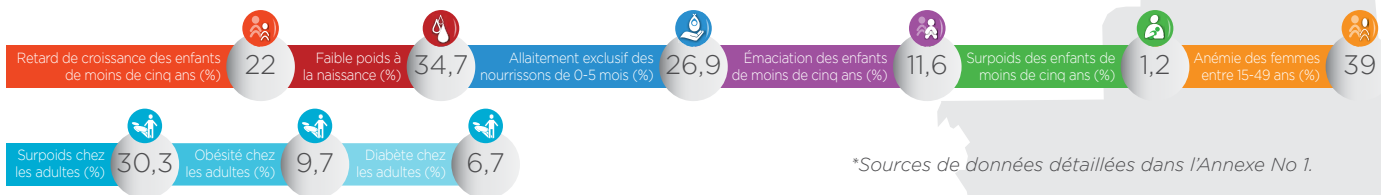




Date d'adhésion : mai 2011
Population : 3,46 millions

Mauritanie



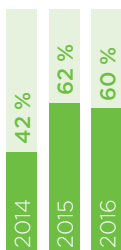
Transformations institutionnelles en 2015 - 2016



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

En 2010, avant l'adhésion de la Mauritanie au Mouvement SUN, un décret du Premier Ministre avait institué le Conseil national de développement de la nutrition (CNDN, d'après ses sigles en français), plateforme interministérielle appuyée par un Comité technique permanent multi-acteur. Aujourd'hui, alors que ce dernier tient des réunions, le CNDN

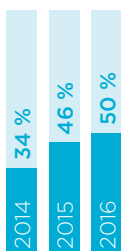
lui n'est pas encore fonctionnel mais une révision du décret l'instituant est envisagée. Par ailleurs, les réseaux de la société civile et des Nations Unies sont établis mais l'absence de donateur actif en matière de nutrition est un défi récurrent. Depuis 2014, 7 commissions régionales multisectorielles pour la nutrition sont appuyées par la société civile.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

La nutrition apparaît dans le plan de développement (SCAPP 2016/2030) en cours de rédaction, et le plan de développement sanitaire. La création de directions de la nutrition dans le ministère de l'Éducation et le commissariat à la sécurité alimentaire facilitera son intégration sectorielle. La fortification des aliments

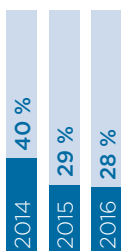
et l'iодisation du sel sont obligatoires (un décret créant une alliance pour la fortification sera adopté). Cependant, la transcription du code sur les substituts du lait maternel n'est pas réalisée et des mécanismes garantissant la bonne application des lois sont nécessaires.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

En mai 2016, le Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2016-2025, incluant un cadre commun de résultats qui sera le document de référence en matière de nutrition, a été validé techniquement au cours d'un atelier, auquel ont pris part les départements ministériels et les partenaires clés. Le cadre commun

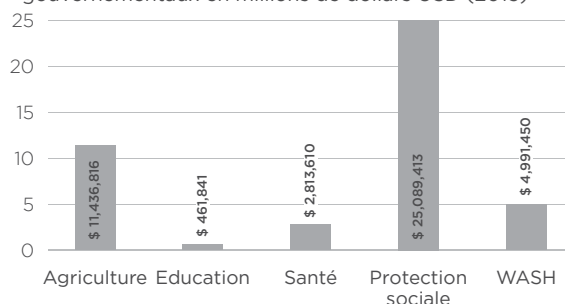
de résultats servira de base aux plans d'action annuels des parties prenantes. Il est à noter que le secteur de l'eau et de l'assainissement est de plus en plus engagé dans la stratégie d'assainissement total piloté par les communautés.



Suivre les financements et mobiliser les ressources

Chaque acteur mettant en œuvre le PSMN élaborera un plan de mise en œuvre annuel associé à un budget. Il a été estimé que 76 millions \$US seront nécessaires pour mettre à l'échelle les interventions spécifiques. L'analyse du budget de l'état montre qu'en 2015 les interventions spécifiques représentent 6,8% des allocations, soit un montant annuel de 686,000 \$US. A partir de 2017, une projection d'augmentation annuelle de 2% de ces allocations pour les interventions spécifiques permettrait d'atteindre en 2019 le besoin annuel d'investissement.

Allocations pour la nutrition dans différents secteurs gouvernementaux en millions de dollars USD (2015)



PRIORITÉS 2016 - 17

- Adoption et budgétisation du Plan stratégique multisectoriel de nutrition (2016-2025).
- Renforcement du plaidoyer pour la nutrition, avec un accent sur la mobilisation de ressources financières,

à travers la mise en place de plateformes des donateurs et du secteur privé ainsi que l'engagement de champions de la nutrition, des parlementaires et des médias.